

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Rennes 2 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Langues Etrangères Appliquées : Anglais et Italien (niveau B1/B2 attendu pour les 2 langues)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Rennes 2 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Langues Etrangères Appliquées : Anglais et Italien (niveau B1/B2 attendu pour les 2 langues)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	121	111	120	23	50

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

\* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

\* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

\* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

\* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Objectifs :

La licence LEA vise à perfectionner les étudiants dans deux langues étrangères, l'anglais et l'italien (niveau B1/B2 attendu dans les deux langues), et à leur apporter une bonne connaissance du commerce international ou de la traduction technique. En L2, les étudiants choisissent :

- soit le Parcours Langues et commerce international (LCI): enseignements de spécialité préparant au monde de l'entreprise et du commerce international,
- soit le Parcours Traduction et communication multilingue (TCM) : enseignements de spécialité préparant à la traduction technique. (Attention, il ne s'agit pas de traduction littéraire ou éditoriale).

[En savoir plus](#) sur l'organisation des enseignements

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La CEV du département LEA a suivi les instructions de l'Université Rennes 2 quant au poids des différents éléments évalués. Ainsi afin de valoriser une appréciation qualitative des dossiers, les notes du candidat dans son parcours antérieur ne représentent pas plus de 50% de l'évaluation.

Les éléments quantitatifs essentiels ont été les suivants :

1. Notes de français : Notes de 1ère et de bac, le cas échéant de terminale ; notes de certification type DELF ou DALF, le cas échéant (en cas de formation étrangère) ; et autre si non néo-bachelier : Coefficient 1 (sur 5)
2. Notes de langues vivantes de 1ère et de terminale ; le cas échéant notes de certification en langues ; et autre si non néo-bachelier : Coefficient 4 (sur 5).

A noter que seules les candidatures provenant de filières avec des effectifs importants ont fait l'objet d'un traitement algorithmique.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Une véritable aptitude pour les langues anglaise et italienne ainsi qu'une bonne maîtrise du français sont essentiels. Cette formation ne s'adresse pas à des débutants dans l'une ou l'autre langue de la combinaison choisie et suppose une certaine appétence pour le monde socio-économique.

Les candidats ayant des compétences en italien mais ne suivant pas cet enseignement au lycée sont invités à le signaler explicitement dans leur projet de formation.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en anglais et en italien	Notes de 1ère et de terminale ; le cas échéant notes de certification en langues ; et autre si non néo-bachelier	Notes de 1ère et de terminale ; le cas échéant notes de certification en langues ; et autre si non néo-bachelier	Essentiel
	Notes de français	Notes de 1ère et de bac, le cas échéant de terminale ; notes de certification type DELF ou DALF, le cas échéant (en cas de formation étrangère) ; et autre si non néo-bachelier	Notes de 1ère et de bac, le cas échéant de terminale ; notes de certification type DELF ou DALF, le cas échéant (en cas de formation étrangère) ; et autre si non néo-bachelier	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Champ méthode de travail de la fiche Avenir	Champ méthode de travail de la fiche Avenir	Important
	Compétences en expression et en argumentation	Notes obtenues dans les matières mettant en œuvre la maîtrise orale et écrite de la langue française en 1ère et terminale ou dans la formation antérieure du candidat (par exemple histoire, philosophie...)	Notes obtenues dans les matières mettant en œuvre la maîtrise orale et écrite de la langue française en 1ère et terminale ou dans la formation antérieure du candidat (par exemple histoire, philosophie...)	Très important
Savoir-être	Capacité à travailler de manière autonome	Autonomie du candidat telle qu'exprimée dans la fiche avenir	Autonomie du candidat telle qu'exprimée dans la fiche avenir	Très important



Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	" Projet de formation motivé "	" Projet de formation motivé "	Très important
	Capacité à réussir	Champ capacité à réussir de la fiche Avenir	Champ capacité à réussir de la fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Champ engagement citoyen de la fiche Avenir	Champ engagement citoyen de la fiche Avenir	Complémentaire

**Signature :**

Vincent Gouëset,

Président de l'établissement Université de Rennes 2